

INSCRIPTIONS DES ELEVES A L'ECOLE ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

Les inscriptions des élèves nés entre

le 1er juillet 2006 et le 30 juin 2007
(première année du cycle initial)
le 1er juillet 2005 et le 30 juin 2006
(deuxième année du cycle initial)
le 1er juillet 2004 et le 30 juin 2005
(CYP1, 1^{ère} année du cycle primaire)

seront reçues au secrétariat de la Direction des Ecoles primaires, Bâtiment de la Doye, Chemin du Chaucey à Coppet, aux dates suivantes :

Pour les villages de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Mies et Tannay

- les lundi 7 et mardi 8 février 2011 de 08h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h30 ainsi que le mardi 8 février 2011 de 19h30 à 21h00.

Pour les villages de Commugny, Coppet, Crans et Founex

- les jeudi 10 et vendredi 11 février 2011 de 08h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h30 ainsi que le mardi 8 février 2011 de 19h30 à 21h00

Documents à présenter :

1. Livret de famille ou acte de naissance ou passeport.
2. Attestation d'assurance maladie et accidents.

(Aucune inscription ne sera prise si ces pièces ne sont pas présentées)

La présence des enfants n'est pas nécessaire.

Les parents des enfants nés entre le 1er juillet et le 31 août 2007 peuvent demander une entrée avancée en cycle initial.

Les parents des enfants nés entre le 1er mai et le 30 juin 2007 peuvent demander une entrée retardée en cycle initial.

Dans chacun des cas, ils adresseront une demande écrite et motivée à la Direction des Ecoles primaires, jusqu'au jeudi 10 février 2011 au plus tard.

Les parents concernés seront conviés à un entretien auprès du Directeur.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec la Direction des Ecoles.

Il ne sera pris note d'aucun souhait (collège, enseignant(e), etc.) lors de l'inscription.

La présente publication ne concerne pas les enfants déjà inscrits dans nos écoles et qui y poursuivront leur scolarité.

Une séance d'information aura lieu le jeudi 3 février 2011 à 20h30 au Théâtre de Terre-Sainte à Coppet afin de présenter nos structures scolaires.

Etablissement primaire de Coppet
La Direction des écoles

